



Label Génération 2024

Appel à candidature - Vague 7

✚ Label Génération 2024, c'est quoi ?

Le label Génération 2024 permet à toutes **les écoles**, établissements scolaires et établissements de l'enseignement supérieur qui partagent la conviction que **le sport change les vies** de bénéficier de l'énergie unique des Jeux. Délivré par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, il vise à **développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes**.

Être labellisé Génération 2024, c'est s'engager, pour au moins 3 ans, à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

Depuis sa mise en place en 2018, 21 écoles primaires publiques, 8 collèges et 3 lycées publics se sont labellisés dans la Manche.

✚ Les objectifs du label Génération 2024 pour les écoles

1. Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire.
2. Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques.
3. Développer des projets annuels ou pluriannuels en lien avec le sport, la culture, l'olympisme/paralympisme ?

✚ Devenir Génération 2024, comment faire ?

Le projet de labellisation s'inscrit dans le **projet de l'école**. Il intègre les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité ; laïcité ; refus de toutes les discriminations. Il veille notamment à l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Pour bénéficier du label, les écoles doivent :

- Respecter le volume horaire d'EPS prévu dans les programmes
- Disposer d'une association sportive adhérente à l'USEP ou projeter d'en créer une
- Constituer leur dossier de candidature en ligne via la plateforme "démarche simplifiée" jusqu'au 13 mai **2022** :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dossier-de-candidature-a-la-labellisation-generati>

Concevoir votre projet : des outils et une équipe pour vous accompagner

De nombreux outils développés par l'Education Nationale et ses partenaires sont à votre disposition pour vous accompagner. Vous trouverez sur le site EPS 50 toutes les informations et outils dont vous aurez besoin.

<https://www.ac-caen.fr/dsden50/discip/eps/spip.php?rubrique124>

De plus, toute **l'équipe EPS 50** est fortement mobilisée autour des enjeux et des objectifs de ce label.

Nous sommes tous là (CPC EPS, CPD EPS, Chargée de mission Développement du Sport Scolaire) pour vous aider à concevoir, formaliser et mettre en œuvre le projet de votre école.

Contacts :

- ✓ Conseillers(ères) Pédagogiques EPS de Circonscription
- ✓ Conseillères Pédagogiques Départementales EPS
 - Magaly MARGRITE (dsden50-cpdeps@ac-caen.fr)
 - Valérie LAISNEY (dsden50-cpdeps1@ac-caen.fr)
- ✓ Chargée de mission Développement du Sport Scolaire
 - Marine TOMAS-PORTIER (dsden50-sport-scolaire@ac-caen.fr)